

<p><i>Intitulé du Projet :</i></p> <p>Actions diverses pour améliorer la diversité biologique des eaux du GEER</p>	<p>LOT I. Axe C.</p> <p>FICHE C.02.</p> <p>Priorité ?</p>
---	---

Description du projet

Ce projet est en très étroite relation avec celui décrit dans la fiche C.01. Il n'est pas faux de dire que ce projet de cette fiche C.01. est même un préalable obligé à la réalisation de la présente fiche-projet.

Le présent projet rassemble plusieurs actions très concrètes. La liste ci-après ni ni exhaustive, ni définitive.

Il s'agira notamment de planter des arbres (aulnes, saules, frênes) en vue de la création de ripisylves le long du GEER. Ce travail est à réaliser en partenariat avec le Contrat Rivière. Il faut savoir que le nettoyage des berges favorisera le retour d'essences locales... et ne pas négliger le fait qu'une telle politique de plantations doit s'accompagner de mesures d'entretien !

L'aménagement de biotopes favorisant par exemple la nidification du martin pêcheur est un autre type d'actions à mener.

La conservation et la valorisation des zones humides (notamment celles qui sont situées juste en aval de LANTREMANGE et en amont d' OLEYE) est un autre axe de travail intéressant.

A l'occasion de la procédure d'adoption d'un PCAD qui va faire passer des terres agricoles en zone urbanisable (cfr extension de la ZAE ?), il faut envisager des mesures de compensation et elles pourraient prendre la forme de zones humides qui seraient préservées... sur le papier et sur le terrain !

La commission permanente communale (de l'agriculture ?) et le Service provincial pourraient mener le dossier en collaboration avec les agriculteurs. Ces zones humides pourraient permettre la recréation de méandres du Geer car les expropriations y seraient possibles à un prix assez faible...

Sur ce point précis des méandres, il faut aussi signaler que des budgets régionaux devraient pouvoir être mis à contribution dans le cadre de la mise en oeuvre de la Directive européenne sur l'Eau. Cette Directive vise à améliorer la qualité morphologique des cours d'eau.

La création de frayères dans le Geer mais aussi dans le Wachnet, petit affluent au potentiel élevé dans ce domaine, est une autre action concrète importante. Si la Mehaigne accueille aujourd'hui encore des sociétés de pêcheurs, cela doit être aussi possible pour le Geer...

FICHE C.02.

LOT I. Axe C.

Le présent projet peut aussi prendre la forme d'actions plus pédagogiques. Ainsi, l'idée de mettre au point une Charte paysagère fait son chemin. Elle pourrait concerner prioritairement le Geer et ses rives, les espaces verts disséminés dans la commune, la Zone d'activités économiques actuelle et ses extensions... Les agriculteurs devraient être impliqués dans sa rédaction.

Le présent projet pourrait aussi être l'occasion de créer une banque de données relative à toute la végétation présente dans la commune. Une fiche serait établie à propos des pièces maîtresses. Cette banque de données serait bien utile pour organiser l'entretien de cette masse végétale mais aussi, pourquoi pas, pour l'exploiter au mieux en tant que source d'énergie. Il semble qu'une base de travail existe...

Il pourrait s'agir encore, notamment, de mesures alternatives de désherbage des rives, d'opérations de nettoyage, de stabilisation des rives, de campagnes régulières de mesures de la qualité de l'eau...

Origine de la demande

Justification du projet

Le dossier de

Localisation

Statut au plan de secteur

Statut de propriété

Tâches à réaliser

Le dossier de

Objectifs visés

FICHE C.02.

LOT I. Axe C.

Indicateurs de résultat

Le dossier

Estimation globale du coût

Le dossier

Programme de réalisation

Le dossier

Éléments à prendre en compte pour définir la priorité

Le dossier

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Des relevés ont été effectués sous la direction du Service provincial agricole à propos des coulées de boues qui se forment sur le territoire des communes de Waremmé, Remicourt et St-Georges.

FICHE C.02.

LOT I. Axe C.

Programmation dans le temps

Le dossier

Annexes

Le dossier

Création d'emplois

Le dossier

Aspects DEVELOPPEMENT DURABLE***Impacts prévisibles du projet****aspects positifs**aspects négatifs*

sur le plan environnemental

sur le plan social

sur le plan économique

Le projet respecte-t-il un urbanisme durable ?

Le dossier

Le projet va-t-il contribuer aux bonnes relations Nord / Sud ?

Le dossier